

DEC160858DR11

**Décision portant nomination de M. Eric VERNEY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre 3228 intitulée LNCMI**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision DEC151301DGDS portant renouvellement de l'unité propre 3228 intitulée LNCMI et nommant M. Geert RIKKEN en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité<sup>1</sup> en date du 27 avril 2016 ;

Considérant que M. Eric VERNEY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 28/04, 05/05, et 19/05/2015 et 12 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2015 à mars 2016),

**DECIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : M. Eric VERNEY, TCE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité propre 3228 intitulée LNCMI à compter du 1<sup>er</sup> mai 2016.

M. Eric VERNEY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Eric VERNEY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61

<sup>1</sup> Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

**Article 2 :** La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 28 avril 2016

Le directeur de l'unité  
Gerardus RIKKEN



P/o **Françoise HIPPERT**  
Directrice adjointe  
du LNCMI

Visa du délégué régional du CNRS

**Le Délégué régional**



**Jérôme VITRE**